



République Tunisienne
Présidence du Gouvernement
Instance Générale des Partenariats Public-Privé (IGPPP)

Avis d'Appel d'Offres N° : 01/2025

L'instance Générale des Partenariats Public-Privé (IGPPP), se propose de lancer un appel d'offres pour « La sélection d'un Groupement de Bureaux d'Études et/ou de Cabinets Multidisciplinaires et/ou de Banques d'Affaires pour assister l'Etat Tunisien dans le choix d'un partenaire stratégique pour la réalisation du projet d'aménagement et de développement du Site « Ben Ghayadha » à Mahdia », **dont la date limite de réception des offres est fixée au 11 Avril 2025 à 17 heures.**

L'ouverture des plis aura lieu le 14 avril 2025 à 10.00h, au Siège de l'IGPPP.

L'appel d'offres vise à sélectionner un Groupement de Bureaux d'Études et/ou de Cabinets Multidisciplinaires et/ou de Banques d'Affaires pour assister l'Etat Tunisien dans le choix d'un partenaire stratégique pour la réalisation du projet d'aménagement et de développement du Site « Ben Ghayadha » à Mahdia, en commençant d'abord par le développement du concept d'aménagement du projet, la définition de la structuration juridique et l'élaboration d'un business plan, et le développement des éléments de marketing permettant d'attirer des investisseurs. Le groupement (ou la firme) accompagnera également l'État dans le processus d'appel d'offres et dans la mise en œuvre du projet.

Les candidats potentiels souhaitant recevoir le Dossier d'Appel d'Offres, doivent envoyer une demande par courriel à l'adresse suivante : contact@igppp.tn.

Le dépôt des dossiers administratifs, et des offres techniques et financières se fait, en trois (3) copies originales, à l'adresse suivante :

Instance Générale de Partenariat Public-Privé

36 Rue de l'Ile Zambritta, Cité Des Pins, Les Berges Du Lac II, Tunis 1053

En plus des copies originales de l'offre technique, il est également requis de soumettre une version électronique sur clé USB, à inclure dans la 4ème enveloppe (une seule clé USB est demandée).

Toute proposition reçue après la date et l'heure limites sera rejetée sans exception.